



La Soupe **AUX PILULES**

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

26 mai 2006

Numéro 230 - Édition spéciale

Par l'équipe du Collectif

La gratuité des médicaments prescrits pour les personnes en situation de pauvreté C'est urgent ! Voici des exemples concrets

Bonjour tout le monde ! Cette campagne éclair sur les médicaments fait son effet. Nous avons commencé à recevoir des copies de vos messages et des textes que vous envoyez au ministre Philippe Couillard.

Hier nous avons reçu les trois messages suivants de militantEs de l'Association pour la défense des droits des personnes assistées sociales du Québec métro (ADDS-QM).

Ces trois personnes qui ont une expérience concrète du problème rappellent clairement les situations de déficit humain grave qui sont en cause. Comme vient de souligner le rapport récent des Nations Unies réprimandant le Canada pour son application insuffisante du *Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels* (PIDESC), le niveau d'aide sociale est pire qu'il y a dix ans, il est à plus de la moitié du seuil de faible revenu et ne fournit pas le nécessaire pour couvrir les besoins de base en nourriture, vêtement et logement. Quand le déficit humain est aussi sévère, il n'y a pas ce qu'il faut pour payer les médicaments prescrits. Il faut assurer un accès gratuit à ces médicaments.

« Quand je suis obligée de m'endetter pour payer mes médicaments, ça ampute mon chèque suivant. Je me prive sur la nourriture. On nous dit qu'il faut bien manger pour être en santé, mais quand tu n'as plus d'argent... On risque notre santé. »

Linda Laprise

« Maintenant que j'ai la gratuité, ça fait une grosse différence. Avant, c'était difficile de payer la franchise de 16 \$. Je me privais ailleurs pour payer mes médicaments. Et c'est déjà arrivé que je saute un mois parce qu'il ne me restait pas d'argent pour payer mes médicaments. »

Monique Toutant

« J'ai déjà eu besoin d'un médicament pendant trois mois consécutifs. À 16,67 \$ par mois, c'est de l'épicerie en moins. Quand on est en couple, c'est 16,67 \$ par personne. Ça fait 16 \$ fois deux ! Sur un chèque de 869 \$, c'est beaucoup. »

Jacques Béland



Le 5 juin 2006 prochain, une délégation du Collectif ira récupérer les 909 bouteilles de médicaments remises au Ministre de la Santé et des Services sociaux un an plus tôt et demandera une réponse claire à une question claire : **le 1er juillet 2006, le gouvernement donnera-t-il enfin la gratuité des médicaments prescrits pour l'ensemble des personnes ayant 12 000\$ ou moins de revenus au Québec ?** Le ministre est prévenu. À lui de répondre.

Du 23 mai au 5 juin, un décompte quotidien sera fait via la *Soupe... aux pilules*. Faites savoir au ministre Couillard votre point de vue sur la question en utilisant le modèle de télécopie/courriel disponible au www.pauvrete.qc.ca ou par vos propres initiatives. À vous aussi d'encourager votre entourage à faire de même, particulièrement les intervenantEs du milieu de la santé.

Ensemble nous pouvons faire la différence. Surtout tenez-nous au courant de vos actions. Nous les ferons connaître.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040/ Télécopieur: (418) 525-0740

www.pauvrete.qc.ca